



AVIS DE PUBLICITE – APPEL A CANDIDATURES

Mise en concurrence pour la délivrance d'emplacement sur le domaine public :

Ville du Port

Dimanche 7 septembre 2025 au Parc Boisé

« TI PIC NIC EXO FM »

La commune de Le Port organise le dimanche 7 septembre 2025, en partenariat avec EXO FM « TI PIC NIC EXO FM » au Parc Boisé de 9h à 17h30.

Dans le cadre de cette animation festive, elle souhaite accueillir des exposants ayant une activité commerciale sous format itinérant dans le domaine des articles festifs et alimentaire :

- **la cuisine rapide** pouvant proposer notamment les produits suivants : sandwichs – hamburgers – pâtes – hot dogs – wraps – pizzas – frites – crêpes – salades – dessert.
- **la cuisine à base de recettes sucrées** pouvant proposer notamment les produits suivants : crêpes – gaufres – churros – barbe à papa – glaces artisanales...

La vente de boisson (soft/eau/alcool) n'est pas autorisée.

A cette occasion, la Commune délivrera des autorisations temporaires d'occupation du domaine public. Le nombre de places est limité à 5 exposants, soit 5 emplacements de 2m x 1.5m.

Le présent avis vise à recueillir les candidatures des exposants.

Conditions de la mise à disposition

- respecter des normes en vigueur concernant le matériel et les marchandises vendues ;
- respecter l'arrêté NOR: AGRG0927709A du 21 décembre 2009 indiquant les températures de conservation des produits périssables ;
- se conformer à la réglementation du Code du travail, du Code du commerce et du Code de la consommation ;
- respecter les jours et horaires autorisés à respecter strictement ;

Documents à fournir

- un courrier manifestant l'intérêt du candidat à présenter une offre, dans lequel figureront notamment toutes ses coordonnées (adresse postale, numéro de téléphone fixe et portable, adresse mail) et portant une mention certifiant que tous les renseignements fournis sont exacts ;
- certificat et attestation de formation répondant aux normes d'hygiène et de sécurité ;
- le dernier contrôle d'hygiène en date (si disponible) ;
- un extrait k-bis du Registre du Commerce et des Sociétés ou un extrait D1 de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat ou un répertoire sirène, en cours de validité de moins de 3 mois ;
- une carte d'activité ambulante ;
- un justificatif de domicile ;
- une attestation d'assurance en responsabilité civile

Dates de l'animation-vente
Dimanche 7 septembre 2025

Arrivée des exposants : 6h00 à 7h

Démarrage de la vente à 9h

Fin de la vente à 17h

Evacuation du Parc à 17h30

Date limite de réception des candidatures : Mardi 12 aout 2025

Procédure

Les dossiers de candidatures doivent être envoyés par mail à :
reglementation@ville-port.re

Les réponses seront communiquées aux postulants à partir du 13 aout 2025 par courriel.